

ministère de l'Industrie n'est pas sans similitude. La Banque d'expansion industrielle a augmenté ses prêts depuis un an ou deux et je crois qu'elle pourrait peut-être jouer un rôle plus important, travailler en relation plus étroite avec l'industrie si on la rattachait au ministère de l'Industrie.

Enfin—ce qui a tout de même une grande importance à mon sens—je crois que le bill visant à créer le ministère de l'Industrie devrait comporter une planification à long terme des aménagements hydrauliques. Il devrait protéger les industries déjà établies et je recommande au gouvernement, lorsqu'il créera le ministère de l'Industrie, de s'inspirer de l'expérience du gouvernement actuel et des anciens gouvernements de la Saskatchewan qui ont essayé de favoriser l'implantation de l'industrie. Je ne crois pas que les gouvernements doivent dépenser les deniers publics en subventionnant la concurrence pour favoriser l'implantation d'industries qui livrent la concurrence à des industries déjà implantées. C'est malheureusement ce qui s'est produit en Saskatchewan et je ne crois pas que nous devions répéter cette erreur sur le plan fédéral. Il y a beaucoup à faire dans le domaine de l'information, de la coordination et de l'exploitation de nos ressources; nous pouvons faire énormément en fournissant des capitaux à l'industrie pour lui permettre de s'établir et en créant un climat favorable pour permettre la vente des produits industriels une fois que les industries sont établies. Quand on pense aux marchés on ne peut s'empêcher de penser aux politiques commerciales des quelques dernières années. Nous avons eu un programme commercial axé sur l'expansion. Nous exportons maintenant plus de produits ouvrés qu'auparavant. Nous avons un excédent commercial qui, à mon sens, grâce aux politiques commerciales positives du gouvernement précédent ont aidé l'ensemble de l'industrie. Nous avons augmenté les crédits à l'exportation et cela se rattache bien à un ministère de l'Industrie, si on décide d'en créer un. Si je m'interroge sur la possibilité d'établir un tel ministère, comme je l'ai dit en commençant, j'aimerais en terminant signaler mon appui à l'objet et à l'intention de cette mesure qui est destinée à améliorer l'embauche au pays, et j'espère qu'on réussira à établir des liens étroits avec les autres ministères.

(Texte)

M. Gauthier: Étant donné la présentation du projet de résolution tendant à créer un nouveau ministère de l'Industrie, j'aurais quelques questions à poser au premier ministre (M. Pearson).

Lorsque le premier ministre dit dans son exposé, comme en fait foi la page 833 du compte rendu officiel:

...que le futur ministère aura pour fonction de maintenir des contacts étroits et efficaces avec l'industrie afin de s'assurer qu'elle reçoive du gouvernement les services voulus,

... peut-on espérer que notre industrie du camionnage pourra bénéficier de tous ces avantages, afin de pouvoir survivre à la lutte de géant que lui livre actuellement une société de la Couronne, le National-Canadien?

Au fait, monsieur le président, les sociétés canadiennes de camionnage représentent un «actif» des plus importants dans notre économie nationale. Je suis même d'avis que cette industrie privée emploie une main-d'œuvre plus nombreuse et déverse une plus grande somme d'argent dans le grand public que le National-Canadien lui-même.

Pensez à tous les postes d'essence, les garages et services de réparation, etc., qui alimentent tous ces camions. Tandis que le National-Canadien fait toutes ses réparations lui-même, puisqu'il possède ses propres ateliers de réparation, ses propres entrepôts d'alimentation, l'industrie du camionnage a besoin de tous nos commerçants pour fonctionner.

Il n'est donc pas juste de permettre plus longtemps au National-Canadien, qui vit à même nos impôts et ceux de ces camionneurs, de s'attaquer si farouchement à une de nos meilleures industries qui, d'ailleurs, n'a jamais rien coûté, en déficit, aux citoyens canadiens.

Nous sommes confiants que le futur ministère s'occupera en tout premier lieu des régions économiquement faibles, c'est-à-dire de ces endroits où le chômage sévit avec le plus de rigueur. Sur ce plan, je suis d'avis que le Québec sera son premier champ d'action. Les différents services qu'offrira ce nouveau ministère seront certainement un apport précieux dans l'effort qui doit incessamment s'amorcer pour favoriser le regroupement de nos industries familiales.

Au sujet de l'autonomie provinciale, je ne vois pas quel danger nouveau un tel ministère pourrait présenter, car il existait déjà, en fait, dans le ministère du Commerce. Et je ne crois pas que ce soit par l'intermédiaire de ce dernier que le gouvernement fédéral s'emparera de notre autonomie, tant et aussi longtemps que le futur ministère demeurera dans le domaine des services.

D'ailleurs, je suis à me demander, aujourd'hui, si le supposé empiètement du gouvernement fédéral dans le domaine de l'industrie n'est pas préférable à celui des États-Unis dans notre pays. Empiètement qui s'accroît à un rythme vertigineux à cause de la rigidité du gouvernement canadien à l'égard